

Questions orales

Il semble que le gouvernement ait adopté une nouvelle doctrine de la responsabilité ministérielle selon laquelle moins un ministre en sait, moins il s'expose au blâme.

Le ministre peut-il confirmer si la demande d'audition de témoins, selon le critère qu'il vient d'énoncer, s'étend à l'ancien greffier du Conseil privé, M. Gordon Robertson, qui témoignera sur la responsabilité ministérielle?

Le très hon. Joe Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, deux choses: Comme ma collègue, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'a souligné dans son témoignage devant le comité, un principe clair s'applique à la responsabilité ministérielle et il n'a pas été accepté uniquement par le gouvernement actuel, mais par tous les députés à la Chambre au moment de l'adoption du rapport McGrath.

Une voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Nous respectons ce principe. M^{me} Copps veut changer de sujet, aussi je dirai ceci à propos de la deuxième question.

Si, comme je l'ai dit, le comité présente une demande unanime, elle sera prise en considération.

* * *

• (1430)

L'EMPLOI

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur. Le nombre de chômeurs a augmenté de 15 000 au cours du mois de mai. Le nombre d'emplois à temps plein est de 330 000 inférieur à ce qu'il était à la même époque l'année dernière et, selon le plus récent rapport économique de la Banque de Montréal, la relance va être faible et lente. Bref, les gens éprouvent bien des difficultés. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement entend agir contre une des principales raisons de cette catastrophe économique? Va-t-il se retirer de l'Accord de libre-échange et nous redonner notre indépendance économique?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne crois pas que le député apprenne quoi que ce soit aux députés de ce côté-ci en affirmant que les gens éprouvent bien des difficultés. Nous le comprenons, et c'est une chose dont

vous serviteur et les autres ministres s'inquiètent énormément.

Lorsque le député affirme que nous devrions nous retirer de l'Accord de libre-échange, j'en conclus qu'il ne comprend pas les répercussions de cet accord sur l'économie. Nous sommes sans aucun doute en récession, mais sans cet accord, la récession serait plus catastrophique, puisque notre excédent commercial avec les États-Unis est passé de 14 milliards de dollars en 1988 à 17 milliards de dollars en 1990. Nos exportations vers les États-Unis ont augmenté de 12 p. 100 durant cette période et nous constatons des changements marqués dans les investissements directs étrangers au Canada. En chiffres nets, ils ont augmenté de six milliards de dollars. Tout ceci crée des emplois au Canada et permet d'atténuer les effets de la récession.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le ministre aime à parler d'excédent commercial. Arrêtons-nous sur la balance du compte courant, car le fait est qu'en 1988, en ce qui concerne les États-Unis nous, pouvions compter sur un excédent, alors qu'à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, nous avons un déficit de plus de trois milliards de dollars. Cela entraîne la suppression d'emplois.

Le ministre est-il disposé à prendre des mesures au sujet de toute la série des problèmes que pose cet accord commercial, de tout ce qui empêche la création de nouveaux emplois au Canada, comme le fait que nous ne sommes pas libres de nos gestes dans le secteur énergétique et que nous ne pouvons prendre les mesures voulues pour protéger le contenu canadien dans nos diverses industries? Le ministre va-t-il nous redonner notre indépendance en tant que pays?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue a posé au départ une question sur l'Accord de libre-échange. Cet accord a des répercussions sur les exportations et les importations et c'est ce à quoi je faisais allusion en ce qui concerne la balance du compte courant qui comprend les intérêts et les dividendes. Mon collègue prétend que tout est lié à l'Accord de libre-échange, et je l'invite donc à examiner la question pour s'apercevoir que ce n'est pas le cas.

Il veut une plus grande indépendance pour le Canada. Or, nous obtenons une certaine indépendance en suivant une politique visant à raffermir notre économie, car c'est